

## BULLETIN ADHÉSION 2025 / ADHÉSION CITOYENNE

Raison sociale .....

Adresse .....

Code postal & Ville .....

Tél. ....

Courriel .....

### PERSONNE RÉFÉRENTE dans votre structure

La personne référente sera destinataire de l'ensemble de nos communications et invitations.

Madame/Monsieur .....

Fonction .....

Tél direct / portable .....

Courriel .....

- J'adhère à la Technopole Quimper-Cornouaille pour l'année 2025 et**  
je joins le montant de ma cotisation, soit ..... euros (voir tableau ci-dessous).

Chiffre d'affaires	Cotisation
Entreprise créée après le 1 <sup>er</sup> janvier 2023	<b>Gratuit</b>
Chiffre d'affaires < 1,5 M€ ou Association	<b>250 euros</b>
Chiffre d'affaires compris entre 1,5 M€ et 8 M€	<b>500 euros</b>
Chiffre d'affaires compris entre 8 M€ et 15 M€	<b>1 100 euros</b>
Chiffre d'affaires > 15 M€	<b>2 200 euros</b>
Cotisation de soutien	<b>3 800 euros</b>

*La Technopole Quimper-Cornouaille n'est pas assujettie à la TVA*

Merci d'établir votre chèque bancaire à l'ordre de **Technopole Quimper-Cornouaille** ou d'effectuer votre règlement par virement (IBAN : FR76 1290 6501 1305 0970 4500 191 – BIC : AGRIFRPP829)

Un reçu vous sera adressé à réception de votre règlement.

**Date + Signature + Cachet de l'entreprise**